

**Championnat qualificatif Jeunes de Paris  
au championnat Ile de France des Jeunes 2023  
(n° homologation : 60781,60782,60783,60784,60785)**

**Samedi & dimanche 2-3 décembre 2023**

**REGLEMENT INTERIEUR**

**Préambule :**

Ce tournoi est organisé par le Comité départemental du jeu d'échecs de Paris, les samedi 2 et dimanche 3 décembre 2023, dans le cadre du règlement des qualifications au championnat IdF des Jeunes et au championnat de France Jeunes établi par la Ligue Ile de France des Echecs le 20 juillet 2018, et du règlement du championnat de France des Jeunes établi par la FFE.

Il s'adresse à tous les jeunes licenciés (A ou B de la FFE) dans un club fédéral du département de Paris (75), des catégories mixtes Petits Poussins, Poussins, Pupilles, Benjamins et Minimes. Le classement pris en compte sera le Elo rapide FIDE puis le Elo standard FIDE, puis le Elo rapide national.

Les qualifiés d'office au championnat IdF Jeunes ou/et au championnat de France Jeunes ne peuvent pas participer à ce championnat départemental.

Les joueurs qui n'auront pas réglé les droits à la clôture des inscriptions ne pourront pas participer.

Un système de référent est mis en place pour les clubs et ce afin de gérer la sécurité des jeunes. Ce sera un référent pour 5 à 12 jeunes d'un même club, 2 référents pour 13 à 24 jeunes, plus 1 par tranche de 12.

La limite maximum de joueurs est de 260 par jour, toutes les catégories jouent avec des pendules DGT.

**Article 1 : Déroulement du tournoi.**

**A1.1) lieu de rencontre :**

Stade Pierre de Coubertin, gymnase no 3, 75016 Paris

**A1.2) inscription et droits d'engagement :**

les joueurs devront avoir une licence fédérale à jour (licence B ou A) pour pouvoir s'inscrire

**Inscription individuelle et paiement par CB uniquement via les liens indiqués sur le site du CDPE (« Paris échecs »).**

**Clôture des inscriptions : le jeudi 30 novembre 2023 à 23h59**

- **28 €** de droits d'engagement par compétiteur

La liste des participants définitive sera mise en ligne sur le site de la FFE, par chaque arbitre principal, le vendredi 1er décembre 2023, pour détecter d'éventuels problèmes d'inscriptions en ligne. **Le jour de la compétition entre 9h et 9h45, tous les joueurs devront signaler leur présence à l'arbitre de leur tournoi (pointage obligatoire).**

### **A1.3) nombre de tournois, rondes, cadence, horaires :**

**5 tournois mixtes** par catégories d'âges :

U08 – Petits Poussins

U10 – Poussins

U12 – Pupilles

U14 – Benjamins

U16 – Minimes

Cadence de **15 minutes +5 secondes par coup** en **7 rondes** en système suisse.

Les appariements seront publiés en ligne sur le site de la FFE, avec un QRCode mis à disposition pour chaque tournoi.

#### **Samedi 2 décembre 2023 :**

Catégories Poussins et Petits Poussins

#### **Dimanche 3 décembre 2023 :**

Catégories Minimes, Benjamins, Pupilles

#### **Déroulement** des 2 journées :

à partir de 9h : Ouverture des portes et accueil des participants,

entre 9h et 9h45 : pointage de tous les participants.

Les appariements seront accessibles directement par qrcode sur le site FFE des tournois.

Horaire prévisionnel des rondes, donné à titre indicatif :

R1 à **10h**, R2 à **11h00**, R3 à **12h00**, R4 à **14h**, R5 à **14h50**, R6 à **15h40**, R7 à **16h30**

#### **Remise des prix vers 17h30**

### **A1.4) règles du jeu :**

Les règles appliquées sont celles de la FIDE (Janvier 2018) et son annexe A.4 pour les Echecs Rapides non supervisés (Article A.5). La directive III.5 sera appliquée. Seront appliquées les règles du 93e Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde), ainsi que l'annexe A pour les parties rapides. L'article A5 s'appliquera pour la compétition. A noter :

- 1) Un coup illégal est achevé quand la pendule de l'adversaire a été déclenchée. L'adversaire est alors autorisé à réclamer que le joueur a achevé un coup illégal. **Dans toutes les catégories**, pour le premier coup illégal d'un joueur au cours d'une même partie, l'arbitre donnera **1 minute supplémentaire** à son l'adversaire **après réclamation** de ce dernier (un deuxième coup illégal du même joueur au cours d'une même partie entraîne, après réclamation, la perte de la partie ; cependant la partie est nulle, si la position est telle que l'adversaire ne peut mater le roi du joueur par aucune suite de coups légaux).
- 2) Forfait sportif déclaré après **15 minutes** de retard à l'échiquier.
- 3) La **chute du drapeau est annoncée par l'arbitre**, comme prévu dans le règlement.
- 4) Toute sonnerie de portable d'un joueur sera pénalisée par la perte de la partie.
- 5) Si l'arbitre observe **2 rois en échec**, ou bien un pion sur la rangée la plus éloignée de sa case de départ, il attendra jusqu'à ce que le coup suivant soit achevé. Ensuite, si la position sur l'échiquier est toujours illégale, il déclarera la **partie nulle**. *A.4.4*

## **Article 2 : appariements, nombre de places qualificatives, classement, départage, forfaits.**

### **A2.1) appariements :**

Appariements au système suisse, assisté par ordinateur (Papi), si l'effectif est suffisant.

Les joueurs n'ayant pas de classement Elo Rapide recevront un Elo Rapide estimé en fonction de leur catégorie d'âge (Petits Poussins et Poussins = **799**, Pupilles et Benjamins = **999**, Minimes = **1199**).

### **A2.2) nombre de places qualificatives au 2<sup>e</sup> niveau :**

Pour chaque catégorie d'âge concernée, est organisé un tournoi mixte qualificatif.

Les garçons et les filles d'une même catégorie d'âge sont regroupées dans un même tournoi.

Dans chaque tournoi seront alors **qualifiés au 2<sup>e</sup> niveau** (au championnat IdF des Jeunes) les joueurs qui totaliseront la **moitié des points + 0,5 point**, c'est-à-dire **4 points dans un tournoi de 7 rondes**.

**En cas d'effectifs insuffisants** dans un tournoi qualificatif :

**Les 6 premières filles + leurs éventuelles ex-aequo, seront qualifiées au 2<sup>e</sup> niveau**

**Les 6 premiers garçons + leurs éventuels ex-aequo, seront qualifiés au 2<sup>e</sup> niveau**

Pour se qualifier au 2<sup>e</sup> niveau, il faudra obligatoirement avoir marqué 1 point sur l'échiquier.

### **A2.3) communication des résultats, classement individuel :**

Il s'effectue en fonction du nombre de point(s) de partie (gain = 1, nulle = 1/2, perte = 0)

A chaque fin de partie, c'est le gagnant qui va donner le résultat de la partie à l'arbitre principal de son tournoi.

En cas d'égalité, c'est le conducteur des Blancs qui va donner le résultat.

Ensuite, les joueurs ayant terminé leur partie quittent l'aire de jeu, et rejoignent leurs accompagnateurs, en attendant la fin des parties en cours, et l'affichage du nouvel appariement.

### **A2.4) les qualifiés d'office :**

Les qualifiés d'office au championnat de France Jeunes (via leur Elo ou leurs résultats lors du précédent championnat) et les qualifiés d'office au championnat IdF Jeunes (via leur Elo) **ne peuvent pas participer aux Qualifications Jeunes du 75** (qui ne décernent pas les titres de champions parisiens).

Rappelons que sont qualifiés d'office au 2<sup>e</sup> niveau (championnat IdF Jeunes) les joueurs atteignant un Elo minimum en juillet, août ou septembre 2023 (FFE ou Fide) de :

<b>U16 Minime G</b>	<b>: 1950</b>
<b>U16 Minime F</b>	<b>: 1700</b>
<b>U14 Benjamin G</b>	<b>: 1850</b>
<b>U14 Benjamin F</b>	<b>: 1600</b>
<b>U12 Pupille G</b>	<b>: 1650</b>
<b>U12 Pupille F</b>	<b>: 1350</b>
<b>U10 Poussin G</b>	<b>: 1450</b>
<b>U10 Poussin F</b>	<b>: 1200</b>

### **A2.5) départages des ex aequo :**

Les départages des ex aequo pour l'établissement du classement général de chaque tournoi sont les suivants :

- 1) **au Buchholz tronqué**
- 2) **au Buchholz**
- 3) **à la Performance**

### **a2.6) forfaits :**

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié la ronde suivante. Deux forfaits, consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du tournoi.

### **Article 3 : Les spectateurs.**

Tous les spectateurs doivent rester à l'extérieur de l'aire de jeu.

Sont considérés comme spectateurs : les parents, les accompagnateurs, les entraîneurs et **les joueurs ayant terminé leur partie.**

Par ailleurs, il est interdit de manger ou de boire en dehors de la zone réservée à la buvette.

Il est également bien entendu interdit de fumer dans toute l'aire de jeu.

Par ailleurs des photos des participants seront prises lors de ce tournoi. Sauf mention contraire stipulée à l'avance par écrit des représentants légaux des participants à l'organisateur, ceux-ci acceptent que les joueurs et les accompagnateurs soient pris en photo lors de cette compétition, et que ces photos soient diffusées sur les sites internet du club organisateur, du comité départemental d'échecs de Paris, de la Ligue IdF et de la FFE.

### **Article 4 : Arbitrage.**

Arbitres principaux :

**U16** Minimes : Isabelle BONVALOT

**U14** Benjamins : Pierre LARIVIÈRE

**U12** Pupilles : Jocelyn AZZEGAG

**U10** Poussins : Pierre LARIVIÈRE

**U08** Petits Poussins : Jocelyn AZZEGAG

Arbitres secondants et aide en salle :

Matthieu SMITH, Hafid ADERDOUR, Victor MAUFFREY

### **Article 5 : Conclusion**

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

Paris, le 25 octobre 2023

Hermine BOURGADIER, présidente du CDPE

Isabelle BONVALOT, Arbitre Principale des tournois